

Le « shaming » sur le Net va-t-il trop loin?



Le « shaming » sur le Net va-t-il trop loin?

Les réseaux sociaux ont ceci de réjouissant: ils montrent que, face aux injustices, les citoyens ont pleinement gardé leur capacité d'indignation. Mais ils deviennent inquiétants quand la virulence paraît, soudain, hors de proportion.

Le « shaming », c'est l'humiliation publique à l'ère du web 2.0. Le weekend dernier, le New York Times publiait un long article sur l'affaire Justine Sacco, survenue il y a un an et qui reste un cas d'école. Responsable de la communication d'un groupe de médias, à New York, Justine Sacco, 30 ans, embarque sur un vol vers Le Cap en Afrique du Sud. En escale à Londres, elle tweete une mauvaise blague raciste (que je vous épargne).

Quand elle arrive au Cap, elle découvre, en réponse, des dizaines de milliers de tweets la prenant à partie. Quelques internautes sont même allés l'attendre à l'aéroport. Son téléphone portable déborde de messages. En quelques heures, Justine Sacco s'est retrouvée au centre d'une vague d'indignation mondiale. Elle perd son boulot et quelques amis.

Le New York Times l'a rencontrée ainsi que l'homme qui, le premier, avait dénoncé son tweet. Il dit qu'à ses débuts sur Twitter, cette « colère collective » lui semblait juste et efficace. Les réseaux sociaux permettaient de « briser les hiérarchies sociales ». Mais aujourd'hui, dit-il, le « shaming » est devenu « une fin en soi », une « punition jubilatoire ».



'I lost my job, my reputation and I'm not able to date anymore': Former PR worker reveals how she destroyed her life one year after sending 'racist' tweet before trip to Africa

- Justine Sacco, 30, from New York, became a global hate figure
- Thousands angered by tweet sent by the PR consultant
- She said tweet to her 170 followers was misinterpreted
- She lost her job and was trolled by thousands

Après cette lecture, quel est votre avis ?

Cliquez et laissez-nous un commentaire...

Source

http://www.rtbef.be/info/emissions/article_le-journal-du-web-le-shaming-sur-le-net-va-t-il-trop-loin?id=8910669

A la Une | [Vidéo] Un clip

silencieux pour lutter contre la cyberviolen



LE LABEL
DU RESPECT

Un clip silencieux pour
lutter contre la
cyberviolen

Un enfant qui saute dans le lit de ses parents et qui tend, tout sourire, une carte à sa mère. Elle l'ouvre et lit, écrit d'une main d'enfant, «bonne fête des mères sale chienne» : un clip silencieux de 54 secondes veut prévenir le harcèlement et la violence des jeunes sur internet.

«Imaginez que votre enfant vous parle comme il parle peut-être déjà sur internet», poursuit alors le clip de 54 secondes.

Diffusée dans les salles de cinéma, à la télévision et sur YouTube à partir de mardi prochain, à l'occasion de la journée de l'internet sans crainte, la vidéo a pour ambition de «sensibiliser les parents à la violence des échanges de leurs pré-ados et ados sur les réseaux sociaux» et de faire «prendre conscience aux enfants que l'expression sur ces mêmes réseaux sociaux peut heurter».

Réalisé par la cinéaste Clarisse Canteloube, le film vise à démontrer en moins d'une minute que pour les jeunes, pourtant éduqués au respect et à la tolérance, internet est souvent considéré comme une «zone de non-droit».

Parallèlement au film, un label «Respect Zone» a été créé: «apposer le logo Respect Zone sur son site, sa page Facebook ou Twitter, c'est afficher publiquement son engagement citoyen et responsable contre la cyberviolen», explique son créateur Philippe Coen, président de l'association Initiative de prévention de la haine.

«Il permet de dire ouvertement que vous êtes dans un espace virtuel dans lequel le respect compte et a du sens», poursuit-il.

Ces deux initiatives ont notamment reçu le soutien de Nora Fraisse, la mère de Marion, une adolescente qui s'était suicidée en février 2013, victime d'insultes au collège et de cyberharcèlement: «par cette campagne et la diffusion du label Respect Zone, c'est un message de prévention qui est diffusé pour que chacun à son niveau prenne conscience de la dangerosité des mots».



Après cette lecture, quel est votre avis ?
Cliquez et laissez-nous un commentaire...

Source :
<http://www.dna.fr/actualite/2015/02/06/video-un-clip-silencieux-pour-lutter-contre-la-cyberviolen>

**Comme les États-Unis en 2001,
ira-t-on vers un « Patriot
Act » ?**



Comme les États-Unis en
2001, ira-t-on vers un
« Patriot Act » ?

Les communications téléphoniques et sur Internet sont des vecteurs parfois utilisés par les terroristes. Après l'attentat de la semaine dernière, la France pose la question du renforcement de la surveillance.

Sous l'émotion des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, l'administration Bush avait adopté, sept semaines plus tard, une loi d'exception. Elle renforçait les pouvoirs du FBI, de la CIA et de la fameuse NSA, afin de lutter plus efficacement contre le terrorisme. Prévue, initialement, pour une durée de quatre ans, elle fut reconduite plusieurs fois. En 2015, le « Patriot Act » existe encore, et pourrait faire un émule en France.

Après l'attentat du 7 janvier contre Charlie Hebdo et les assassinats qui ont suivi, la classe politique française commence à formuler des propositions en ce sens. L'une des personnalités les plus unanimes sur le sujet est sans doute Valérie Pécresse, ministre UMP de l'Enseignement supérieur de 2007 à 2011. Sur Twitter, elle écrit ce lundi : « Il faudra bien entendu un Patriot Act à la française. Il faut une réponse ferme et globale ».

« Des mesures à prendre sur le Net »

En matière de renseignement, la surveillance des communications joue un rôle central. Alors que le suivi des frères Kouachi, suspectés d'avoir perpétré la tuerie à Charlie Hebdo, aurait connu un arrêt durant l'année 2014, le Premier ministre, Manuel Valls, considère qu'il y a une « faille » et appelle à « travailler à de nouveaux dispositifs pour être encore plus efficace ». Il suppose que des mesures seront prises pour combattre la diffusion de messages de « haine » sur Internet. « Il y a des mesures à prendre en plus sur le Net, car cela a un effet de contamination, de mimétisme », ajoute le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius.

Des prises de position rejointes par l'opposition

L'ancien chef de l'Etat, Nicolas Sarkozy, s'exprimant au sujet d'Internet, a demandé à « surveiller ce qu'il s'y passe ». « Ce n'est pas parce que c'est virtuel que l'on peut s'exonérer des règles que l'on a mis plusieurs siècles à établir », a-t-il poursuivi. Si les débats ont commencé cette semaine au niveau politique, ces pistes sécuritaires ont suscité des réactions sur les réseaux sociaux.

Un Patriot Act « serait un comble »

« Après 4 millions de Français dans la rue aux cris de « liberté ! », on parle de PATRIOT Act à la française », dénonce par exemple « Maître Eolas » sur Twitter. « Se réjouir de l'émergence d'un « Patriot Act à la française », c'est avaliser une altération programmée de la démocratie », estime pour sa part l'entrepreneur Gilles Babinet. Le blogueur Olivier Laurelli de rappeler que le Patriot Act tel que conçu aux Etats-Unis ne se limite pas à la surveillance des communications et qu'« on va pouvoir avoir un Guantanamo à la française ».

Interrogé par Petit Web, Benoît Thieulin, le président du Conseil national du numérique, estime que « ce serait un comble, après s'être opposé à la guerre en Irak et les révélations d'Edward Snowden » et souligne qu'Amedy Coulibaly, un des tueurs présumés, « ne disposait plus de smartphone depuis quelques temps déjà, afin d'éviter d'être tracé ». Mais au-delà de l'écoute des télécommunications, se pose enfin la question des prises de parole publiques sur les réseaux sociaux, telles que celle du polémiste Dieudonné ce lundi.

Sur sa page Facebook, il a affirmé se sentir « Charlie Coulibaly », détournant le slogan « Je suis Charlie » et l'associant au nom du tueur présumé. « Il ne faut pas confondre la liberté d'opinion avec l'antisémitisme, le racisme, le négationnisme », a aussitôt répliqué Manuel Valls à Dieudonné, au sujet duquel une enquête a été ouverte pour apologie d'actes de terrorisme. Bref, le débat sur le rôle d'Internet est loin d'être terminé.

Après cette lecture, quel est votre avis ?

Cliquez et laissez-nous un commentaire...

Source : <http://pro.clubic.com/legislation-loi-internet/actualite-749325-patriot-act-france.html>

Par Thomas Pontiroli

Cyberviolence : les parents ne sont pas désarmés



Cyberviolence : les
parents ne sont pas
désarmés

Un collégien sur cinq déclare avoir été insulté ou humilié sur internet ou par des SMS. Pour répondre à ce phénomène en augmentation, les parents d'élèves ont à leur disposition des outils pour prévenir et agir avant un drame.

« Demain, à l'arrêt de bus, t'es morte ». La violence des mots est inouïe. Ils ont été envoyés par SMS à une collégienne de cinquième vivant en région parisienne. Insultée également sur Facebook, la jeune fille s'est suicidée après deux années d'enfer où les insultes sur internet se sont ajoutées à un harcèlement « classique » au collège. Car la cyberviolence peut pousser un jeune à commettre l'irréparable. « Les suicides sont rares, fort heureusement, tempère Catherine Blaya, présidente de l'Observatoire international de la violence à l'école, mais mettez-vous à la place d'une jeune fille de 14 ans qui voit sur un réseau social une photo d'elle trafiquée à moitié nue avec un message qui la traite de "chaudasse". Quand elle retournera au collège, toutes les personnes qu'elle croisera seront susceptibles d'être au courant ».

Un collégien sur trois ne dit rien

Si, selon une enquête du ministère de l'Éducation nationale publiée le 27 novembre 2014, la cyberviolence est en progression et a touché en 2013 un collégien sur cinq en France, les parents se sentent souvent désarmés pour répondre aux souffrances de leurs enfants et réagir. Encore faut-il que les parents soient au courant. Un collégien sur trois ne dit rien à personne sur sa situation, selon l'enquête du ministère. « Tous les parents n'ont pas accès au profil Facebook de leur enfant. Certains ne savent même pas qu'ils en possèdent un », souligne Christine Sené, la présidente de l'association Noélanie qui combat toutes les violences à l'école.

En prévention, pour en parler avec ses enfants, il existe plusieurs outils, comme le site internet créé par Facebook « takethisloollilop.com ». « On y visionne un clip très dissuasif qui montre une sorte de psychopathe qui cherche et vole des informations sur le compte Facebook de sa victime. C'est un clip interactif. Pour les enfants, les adolescents, cela a beaucoup d'impact », insiste Catherine Blaya.

« Il existe aussi des outils pédagogiques très intéressants sur le site "agircontreharcelementalecole.gouv.fr". Les parents peuvent s'en servir pour entamer un dialogue », souligne Eric Debarbieux, le délégué ministériel chargé de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire.

Il est également possible de faire stopper rapidement certains actes de cyberviolence. « Le plus efficace pour supprimer une vidéo dégradante est le site internet-signalement.gouv.fr », conseille Christine Sené dont l'association a un forum rassemblant près de 3500 familles. Alertée, l'association « e-enfance » peut aussi réagir rapidement pour faire suspendre une page Facebook dans les 24 heures.

« Reste que seuls les parents peuvent porter plainte », rappelle Eric Debarbieux. « Pour les aider dans leurs démarches juridiques, par expérience, les gendarmes de la Brigade de prévention de la délinquance juvénile sont très précieux et efficaces », conseille Christine Sené.

Après cette lecture, quel est votre avis ?
Cliquez et laissez-nous un commentaire...

Source :
<http://www.ledauphine.com/faits-divers/2014/12/14/cyberviolence-les-parents-ne-sont-pas-desarmes>
Par Patrice BARRÈRE

Fichiers pédopornographiques : un habitant de Peille arrêté

Fichiers pédopornographiques : un habitant de Peille arrêté

Un jeune homme de 21 ans, menuisier, inconnu de la justice, a été interpellé par le groupe « cybercriminalité », de la police judiciaire de Nice. Il est soupçonné d'avoir téléchargé pendant un an des centaines de fichiers (images et vidéos) de viols d'enfants.

Après cette lecture, quel est votre avis ?
Cliquez et laissez-nous un commentaire..

Source :
<http://www.monacomatin.mc/nice/fichiers-pedopornographiques-un-habitant-de-peille-arrete.2023663.html>

Comment combattre la cyber-violence à l'école ?

 <p>Le Net Expert INFORMATIQUE Protection des données personnelles Sécurité Informatique - Cybercriminalité</p> <p>vous informe...</p>	<h2>Comment combattre la cyber-violence à l'école ?</h2>
---	--

La cyber-violence en milieu scolaire se développe, au collège comme au lycée. Selon une enquête du ministère de l'éducation nationale, un collégien sur cinq a déjà été la cible d'insultes, d'humiliations et de brimades par SMS ou sur les réseaux sociaux.

Catherine Blaya, professeure en sciences de l'éducation et présidente de l'Observatoire international de la violence à l'école, explique l'existence de ce phénomène et la manière de lutter contre.

Qu'est-ce que la cyber-violence ?

Catherine Blaya : La cyber-violence est une forme de harcèlement réalisé, non plus uniquement dans la cour d'école ou dans la rue, mais par le biais des nouvelles technologies et des réseaux sociaux. Il peut prendre des formes multiples : du détournement de photo à la vidéo humiliante, en passant par des brimades, des moqueries, des intimidations par SMS. La spécificité de ce harcèlement est son caractère public, amplifié par le Web, qui agit ici comme une caisse de résonance.

Avez-vous des exemples concrets de ce type de harcèlement ?

Les victimes que j'ai rencontrées ont fait état de situations diverses. Des filles prises à partie sur leur apparence physique. D'autres qui sont ostracisées par des camarades qui jalouent leur succès ou désirent briser leur popularité. Les revanches à la suite de ruptures sont nombreuses aussi, comme les humiliations pour assurer la position dominante de l'agresseur.

Les filles sont-elles plus souvent visées que les garçons ?

Elles ont 1,3 fois plus de risque d'être victimes que les garçons, car elles ont une plus grande propension à mettre en scène leur corps, en postant des photos d'elles. Cela attire les commentaires malveillants et la raillerie. Soumettre son estime de soi au regard d'autrui, c'est s'exposer au harcèlement.

Le machisme n'est-il pas la cause première ?

Bien sûr ! Un machisme auquel elles participent aussi. En critiquant leurs congénères et en utilisant le même type d'arguments que les garçons. C'est le phénomène du « slut shaming ». Elles se font, elles-mêmes, l'instrument de la domination masculine.

Pourquoi les auteurs de ces violences privilégient-ils le Web ?

Les auteurs ont besoin d'un auditoire, de spectateurs pour leur violence. Ils veulent se venger ou acquérir un statut social au sein d'un groupe. Ils cherchent donc des témoins pour faire du « buzz » et gagner des « like », afin d'asseoir leur popularité. C'est pourquoi il faut pousser les jeunes témoins à intervenir. La cyber-violence ne doit pas être banalisée. Sur les réseaux sociaux, le problème est démultiplié par un effet de viralité. Le danger supplémentaire d'Internet est que l'agresseur qui lance une rumeur sur la Toile ne peut plus la maîtriser après coup, même s'il se rétracte. Le mal est fait pour durer.

Comment réagir face aux agresseurs ?

Il ne faut pas oublier que les agresseurs sont aussi des victimes dans la plupart des cas. C'est pourquoi il est important d'expliquer aux victimes que répondre à la violence par la violence, c'est prendre le risque de devenir soi-même agresseur. Ces derniers sont souvent des jeunes en quête de popularité qui n'ont pas confiance en eux, ou sont dans une détresse psychologique. J'ai récemment eu le cas d'un jeune homme qui après une rupture difficile s'est mis à harceler son ex-compagne.

Au quotidien, comment empêcher ces violences et harcèlement ?

Il faut beaucoup informer sur le rôle primordial des témoins dans la dénonciation de ces violences. L'enquête du ministère de l'éducation nationale indique qu'un collégien sur cinq est concerné par la cyber-violence. Mais selon mes propres études, c'est plutôt 42 % des jeunes qui sont atteints au moins une fois dans l'année. Et près de la moitié d'entre eux sont à la fois victimes en ligne et dans la cour d'école. La majorité de la population collégienne est concernée par le phénomène, en tant qu'auteur, témoin ou victime.

Lire la synthèse : Un collégien sur cinq a été victime de « cyber-violence »

http://campus.lemonde.fr/campus/article/2014/11/27/un-collegien-sur-cinq-a-ete-victime-de-cyber-violence_4530528_4401467.html

Après cette lecture, quel est votre avis ?

Cliquez et laissez-nous un commentaire...

Source et la suite sur :
http://campus.lemonde.fr/campus/article/2014/12/02/comment-combattre-la-cyber-violence-a-l-ecole_4532343_4401467.html

Les collégiens de plus en plus victimes de cyberviolences



Les collégiens de plus en plus victimes de cyberviolences

Selon une enquête de l'Éducation nationale dévoilée par RTL jeudi, 18% des élèves de collège déclarent avoir été insultés, humiliés ou victimes d'actions dévalorisantes par le biais de leur téléphone portable ou de leur ordinateur en 2013.

Souvent utiles, les outils numériques comme les téléphones portables, les tablettes ou les ordinateurs peuvent aussi se retourner contre leurs utilisateurs. Au grand dam parfois des plus jeunes, plus vulnérables face à ces nouvelles technologies. Commentaires désobligeants, insultes, photos publiées à leur insu... Depuis deux ans, la cyberviolence se développe dans des proportions inquiétantes dans les collèges.

18% des collégiens déclarent ainsi avoir été insultés, humiliés ou victimes d'actions dévalorisantes en 2013 par le biais des nouvelles technologies, selon une enquête de l'Éducation nationale dévoilée par RTL jeudi.

Parmi eux, 5% affirment avoir subi cette violence de façon répétée et être sujet au «cyberharcèlement». En comparaison, en 2011, seuls 9% des élèves de collège déclaraient avoir été insultés ou humiliés par textos ou internet. Mais à l'époque, l'enquête ne se basait pas sur les mêmes critères qu'aujourd'hui puisque les photos, agressions et «happy slapping» (agressions filmées, ndlr) n'étaient pas pris en compte.

La direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp), la branche statistique du ministère de l'Éducation nationale qui est à l'origine de ce rapport alarmant, a constaté que ce phénomène touchait davantage les élèves de troisième et plus particulièrement les filles. Il n'est par ailleurs pas plus répandu dans les établissements difficiles qu'ailleurs.

Les enseignants aussi victimes de cyberharcèlement

Autre donnée statistique: les élèves victimes de cyberviolence sont en général plus touchés que leurs camarades par d'autres types d'agressions. Un collégien sur trois déclare ainsi avoir subi des coups en plus d'attaques sur la toile, contre un sur sept qui ne déclare pas de cyberviolence. Selon la note de la Depp, «les élèves touchés par la cyberviolence sont aussi deux à trois fois plus nombreux à avoir été épiés dans les toilettes». Ce nouveau type de violence reste toutefois difficile à quantifier, les jeunes victimes ayant souvent du mal à en parler. Si elles se laissent aller à des confidences, c'est le plus souvent en-dehors de leur établissement, à un ami ou un parent. Mais elles sont encore plus d'un tiers à ne pas réussir à en parler.

À une moindre échelle, les enseignants sont eux aussi parfois victimes de cyberharcèlement. Si le phénomène n'est pas nouveau et qu'il reste marginal au regard des autres formes de violences dont sont victimes les professeurs, il n'en reste pas moins en hausse. Les «préjudices informatiques» représentent 3,7 % des dossiers traités par les Autonomes de solidarité laïques (ASL) – qui assurent depuis plus de 110 ans la défense des personnels de l'enseignement public et privé laïque – et la Maif, bien loin derrière les agressions verbales, qui prédominent (75 %). Mais ces chiffres ne prennent en compte que les dossiers déclarés, selon l'assureur Maif, qui évoquait en avril auprès du Figaro une «omerta» autour du cyberharcèlement.

Après cette lecture, quel est votre avis ?
Cliquez et laissez-nous un commentaire...

Source

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2014/11/27/01016-20141127ARTFIG00086-education-les-collegiens-de-plus-en-plus-victimes-de-cyberviolences.php>